

## COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE Feuille d'informations municipales

### N° 264 du 01 juin 2023

### **Emplois saisonniers**:

Comme en 2021, la commune recrutera des jeunes sur la période estivale. Ces postes sont ouverts aux jeunes de la commune de plus de 16 ans. Il s'agira pour eux de participer aux travaux d'entretien de la commune. La lettre de candidature et le CV sont à déposer au secrétariat de mairie. La sélection se fera en fonction de l'âge afin de favoriser les plus jeunes candidats à un premier emploi.

### Journée Américaine à Puymerle

Le dimanche 11 juin à Puymerle le Comité des fêtes d'Aussac-Vadalle (CFAV) vous invite dès 10h00 sur la chaume de Puymerle pour une grande exposition de voitures et de motos.

Dès 10h30, un bal Country sera animé par Bernadette.

Buvette et restauration sur place, voir les détails au verso.

### Repas de chasse :

La société de chasse vous invite à son repas le samedi 17 juin à la salle des fêtes à partir de 19h00. Voir les détails au verso.

### **Inauguration de la Traverse :**

Le Maire et le Conseil municipal invitent les habitants à l'inauguration de la Traverse de Vadalle en présence de Madame la Sous-préfète de Confolens le samedi 10 juin 2023 à 10h30. Un vin d'honneur clôturera l'inauguration.

### Visite de l'Eglise d'Aussac :

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine roman, en partenariat avec la Communauté de Communes Cœur de Charente et l'Espace d'architecture romane de St Amant de Boixe, nous vous proposons une visite guidée de l'Eglise de Aussac, réalisée par Anaël Vignet, Directeur de l'EAR de St Amant de Boixe, **le jeudi 03 août à 11h** au tarif de 2 € par personne. La visite se terminera par un petit rafraîchissement offert par la commune.

### Dates à retenir :

- Kermesse des écoles prévue le 17 juin 2023 à la Salle des Fêtes d'Anais (sous réserve de la météo)
- Scène musicale le 01 juillet 2023 à Puymerle organisée par la CFAV
- Brocante le 02 juillet 2023 à Puymerle organisée par la CFAV

**Recensement citoyen**: (enfants nés en février, mars, avril et mai 2007)

Le recensement est obligatoire. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date d'anniversaire. L'inscription se fait à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité et du livret de famille.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours, examens soumis au contrôle de l'autorité de l'Etat.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Le recensement militaire vaut inscription d'office sur les listes électorales lors de la majorité de votre enfant.

# Repas de la Société de Chasse d'Aussac Vadalle

## Samedi 17 juin 2023 à partir de 19

A la salle des fêtes d'Aussac Vadalle

Tombola avec nombreux lots

lambon de pays et son melon elossin ionounin

Sanglier à la broche et ses pommes de terre



Fromages salades

Glace

Adulte: 16 euros

Gratuit pour les moins de 10 ans Enfants de 10-18 ans : 10 euros

Ne pas Jeters ur la voie publique

Merci d'apporter vos couverts

Réservation avant le 3 juin 2023 P.Biaujout: 0626649359

Sire: 0626896579

mprimé par nos soins

RNEE AMERICAINE A LA CLAIRIERE DE PUYMERI APARTR DE 10H ENTREE GRATUITE BUVETTE RESTAURATION

Bal Country de 10h30 à 19h 11 JUIN 2023 A AUSSAC-VADALLE (16560) Exposition Voitures, motos, ... Itinéraire jusqu'à la clairière de PUYMERLE : RN 10 : Sortie Tourriers , Aussac-Vadalle Après Tourriers au STOP D15 jusqu à Vadalle Après la sortie de Vadalle , à droite D40 direction la Rochefoucauld A gauche prendre la 1er petite route goudronnée Points GPS : 45.82002 , 0.24426